

Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école primaire Saint-Albert-le-Grand
Mercredi, 9 décembre 2020



PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CAPITALE
ÉCOLE SAINT-ALBERT-LE-GRAND

Procès-verbal de la 2e séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le
9 décembre 2020 en rencontre virtuelle.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

| | |
|---------------------------|---|
| Mme Lyne L'Africain | parent, présidente |
| Mme Christiane Laroche | parent, |
| Mme Catherine Bourque | parent, secrétaire et représentante au comité de parents, |
| Mme Stéphanie Duchesne | parent |
| Mme Annabelle Gagnon | enseignante |
| Mme Marianne Pelletier | enseignante |
| Mme Marie-Claude Gauthier | enseignante |
| Mme Maude Giasson | professionnelle |
| Mme Annie Grenier | représentante du personnel du service de garde |

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

| | |
|---------------|------------------------|
| Nancy Fillion | directrice par intérim |
|---------------|------------------------|

ÉTAI(EN)T ABSENT(S)

N° de la
résolution ou
annotation

1. Mot de bienvenue

La présidente, Madame L'Africain accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h47.

CE-20-21-009

2. Adoption de l'ordre du jour (adoption)

Il est proposé par Mme Marie-Claude Gauthier et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. Parole au public

Madame Claire Dumont, enseignante et représentante syndicale de l'école, s'adresse aux membres du conseil d'établissement. Suite à l'intervention de Madame Dumont, la présidente du CÉ prend la parole. Elle mentionne que les demandes sont certainement légitimes et est sensible à la cause mais stipule que le ce n'est malheureusement pas dans le mandat du CÉ de se prononcer ou d'appuyer les revendications émises par le syndicat des professeurs. Madame L'Africain remercie Madame Dumont pour la prise de parole lors de l'assemblée.

CE-20-21-010

4. Adoption du procès-verbal du 10 juin 2020 (adoption)

Madame Laroche fait remarquer qu'il y a une erreur dans le procès-verbal. C'est madame Bourque qui est secrétaire et représentante au comité de parent. La modification sera apportée.

Il est proposé par Mme Duchesne et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 7 octobre 2020 soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. Suivis au procès-verbal du 7 octobre 2020

Point 6. Les règles de régie internes ont été modifiées pour permettre la tenue de rencontres et de vote en mode virtuel. Les membres ont reçu par courriel une copie des règles amendées.

Point 8.3. Madame Bourque mentionne qu'un membre du personnel de Craque-Bitume pourrait se joindre au conseil d'établissement à la prochaine rencontre en février 2020. Elle effectuera un suivi auprès de l'organisme.

Point 11. Puisque les mesures sanitaires en zone rouge sont maintenues, il n'y a pas d'activités ou de sorties qui sont permises.

Point 12. La dernière journée de classe sera le 16 décembre et les enseignants ont choisi à la majorité de maintenir un horaire régulier.

Point 16. Un point est mis à l'ordre du jour de la rencontre de ce soir concernant le suivi à donner au niveau de la campagne de sensibilisation des déplacements sécuritaires.

Point 18. Une préposée à l'accueil a été embauchée afin de limiter l'accès aux parents à l'intérieur du service de garde en raison des règles sanitaires.

6. Suivi du budget du CÉ

Il n'y a pas de dépenses à signaler.

CE-20-21-010

7. Projet sécurité routières (Mesdames L'Africain et Bourque)

Mme Lyne L'Africain et Mme Catherine Bourque résumant le projet de sécurité routière « campagne-activités de sensibilisation sur les déplacements actifs et sécuritaires autour des écoles ».

Approbation portant sur la participation de l'école à la campagne/activités de sensibilisation sur les déplacements actifs et sécuritaires autour des écoles.

Considérant que presque la totalité des élèves de l'école marchent pour y venir ;

Considérant que le Conseil de quartier Lairet est un porteur de dossier ;

Considérant que le CÉ des écoles St-Paul-Apôtre et St-Odile ont approuvé la participation au projet;

Considérant que le conseil de quartier Lairet se propose pour administrer le budget;

Considérant que les partis sont responsables d'administrer leur part du budget comme ils le désirent;

Considérant que les parties peuvent se retirer du regroupement à chaque année et de faire une demande de budget de façon individuelle;

Considérant l'accord des membres du conseil d'établissement de l'école Saint-Albert-Le-Grand a été établi par consultation le 26 novembre 2020;

Sur proposition de Christiane Laroche, il est résolu à l'unanimité;

D'APPROUVER la proposition de participer à la campagne-activités de la campagne de sensibilisation sur les déplacements actifs et sécuritaires autour des écoles.

9.1 Résultat de la fermeture des budgets 2019-2020- Reddition de comptes (information)



La direction présente l'état des résultats. Il s'agit d'un exercice financier excédentaire avec un surplus de 88 523\$. Elle donne des explications sur les écarts entre ce qui est budgété et ce qui est dépensé ainsi que les surplus accumulés.

9. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2021-2022,2022-2023,2023-2024

Madame Filion présente la projection du Centre de services scolaire et du Ministère de l'éducation au niveau de la fréquentation scolaire de notre établissement. Il y a une légère augmentation du nombre d'élèves pour les deux prochaines années, mais le nombre de classe demeure le même.

10. Formation obligatoire des membres du conseil d'administration

Madame Filion rappelle aux membres l'obligation de suivre les formations sur le rôle et les responsabilités du conseil d'établissement. Un envoi a été effectué la semaine dernière qui comportait un document provenant du MEQ avec des liens cliquables vers un contenu vidéo ou écrit. On estime à environ 2 heures le temps nécessaire de passer à travers l'ensemble des documents. Actuellement, environ la moitié des documents et des capsules sont disponibles. Ce contenu doit être vu avant le 5 janvier 2021, date où vous devez signifier à la direction que la consultation est complétée.

11. Amendement à la Politique sur les critères et modalités d'admission d'inscription et de transfert des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire.

La direction passe en revue la politique et informe les membres des différences avec l'ancienne version de la Politique.

12. Critères de sélection du directeur d'école.

Madame Filion informe les membres qu'ils ont jusqu'au 12 mars pour se prononcer sur les critères de sélection du directeur d'établissement. Madame L'Africain mentionne qu'elle sollicitera une rencontre avec les membres afin d'en convenir. La rencontre est prévue au retour du congé des Fêtes.

13. Suivi au projet éducatif

L'équipe travaille actuellement à identifier les moyens au projet éducatif. Ces moyens visent à atteindre les orientations et les objectifs que l'équipe s'est fixée lors de l'élaboration du projet éducatif en 2019.

14. Correspondance adressée au C.É.

Il n'y a pas de correspondance.

15. Parole à la représentante du comité de parents

Mme Catherine Bourque a assisté à deux rencontres du comité de parents. Voici quelques-uns des sujets abordés lors de ces rencontres :

- Agrandissement prévu de l'école Saint-Paul-Apôtre;
- Poursuite de la construction de l'école Stadacona;
- Les tests concernant le plomb dans l'eau des écoles sont complétés. La phase de réparation débute.
- Plusieurs préoccupations ont été nommées concernant la situation Covid dans les écoles et il y a un souci particulier pour la motivation des élèves du secondaire.
- Il y a un rappel de ne pas hésiter à soumettre des noms d'élèves méritants au comité de parents du CSS.
- Il y a un rappel concernant le besoin d'identifier les points d'eau potable dans les écoles.
- Plusieurs discussions ont été nécessaires au sein du comité de parents concernant les règles de régie interne.
- Il y a un rappel de l'importance pour les membres des conseils d'établissement de suivre la formation sur le rôle et les responsabilités.
- Il y aura un 5 à 7 virtuel, jeudi le 10 décembre, où plusieurs sujets susceptibles d'intéresser la communauté et les membres du C.É. est organisé. Madame Bourque fera suivre le lien par courriel dès la fin de la rencontre de ce soir.

16. Parole à la représentante du service de garde

Mme Annie Grenier informe les membres qu'environ 60 enfants sont inscrits à la journée pédagogique du 11 décembre. En raison des règles sanitaires, peu d'activités sont possibles.

17. Parole aux représentants de la communauté

Il n'y a pas de représentant de la communauté.

18. Autres points à l'étude

a) offre du Musée des Civilisations : Madame Bourque mentionne qu'elle a soumis la candidature de l'école pour un projet de dons de matériel scolaire ou de bricolage et de jeux de société effectué par un comité du Musée des Civilisations. Ce comité « Génération M » pourrait faire un don si la quantité de matériel amassé est suffisante. Madame Duchesne connaît deux membres de ce comité et se propose de communiquer avec eux.

21. Date et lieu de la prochaine rencontre

La directrice par intérim de l'école, Mme Filion, rappelle la date de la prochaine assemblée telle qu'adoptée en début de séance qui sera le 3 février 2021.

CE-20-21-011

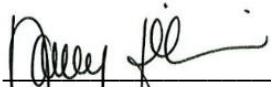
22. Levée de l'assemblée

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités,

Il est proposé par Mme Catherine Bourque et résolu :

QUE la séance soit levée à 20h24

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



Nancy Filion
Directrice par intérim



Lyne L'Africain
Présidente

Catherine Bourque
Catherine Bourque
Secrétaire